

Cats Champion's League 2026

😺 La Ligue des champions à moustaches 😺

TELLEMENT CHAT !

RÈGLEMENT OFFICIEL DU JEU

ARTICLE 1 — ORGANISATION

Le jeu « Cats Champion's League » est organisé par Tellement Chat SRL à Jodoigne, boutique de créations artisanales sur le thème du chat, ci-après « l'Organisateur ».

Il se déroule exclusivement en ligne. Le point de ralliement officiel du jeu est l'événement créé sur Facebook. Les informations principales seront également diffusées sur le site Internet de l'Organisateur. Les URL utiles sont :

- **https://www.facebook.com/events/1251138637013243/?active_tab=discussion**
- https://tellementchat.be/cats-champion-s-league/cats-champion-s-league.html.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 2 — PARTICIPATION

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure, à l'exception l'Organisateur et de sa famille directe. **L'inscription est obligatoire pour participer**. Elle se fait exclusivement via le formulaire en ligne disponible sur le site de la boutique : https://tellementchat.be/cats-champion-s-league/inscription-au-jeu.html

Les inscriptions sont ouvertes dès le lancement du jeu et **se ferment à la fin de la période des demi-finales** (c'est-à-dire le jour de la seconde demi-finale, à 23h59). Toute inscription après cette date ne sera pas prise en compte.

Chaque participant ne peut s'inscrire qu'une seule fois, avec une adresse e-mail valide. Toute inscription multiple entraîne la disqualification.

Dans ce jeu, il n'y a que des gagnants. La simple inscription rapporte déjà 300 Poissons d'Or (voir art. 7). 🐟🐟🐟🐟🐟

ARTICLE 3 — CONCEPT DU JEU

Seize équipes de chats — chacune représentant un pays et une race féline — s'affrontent lors de matches virtuels organisés en plusieurs phases :

Phase de groupes

Les 16 équipes sont réparties en 4 poules de 4. Chaque poule joue un mini-championnat interne (matchs aller simple). Les 2 meilleures équipes de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale. Les 2 autres sont éliminées.

Phases à élimination directe

- Quarts de finale : 8 équipes
- Demi-finales : 4 équipes
- Grande Finale : 2 équipes

ARTICLE 4 — COMMENT JOUER ?

Les participants sont invités à **pronostiquer l'équipe gagnante** à chaque match (la race de chat qu'ils pensent voir qualifiée) pour tenter de **gagner des Poissons d'Or**. Ce pronostic est envoyé via le formulaire dédié, publié sur le site Internet de l'organisateur et dont le lien direct sera donné sur la page de l'événement Facebook à chaque étape.

Les pronostics doivent être soumis minimum 5 minutes avant la date/heure du tirage au sort du match concerné, repris dans le calendrier ci-dessous (art. 9). Tout pronostic envoyé après cette date/heure ne sera pas pris en compte.

Chaque bon pronostic rapporte un nombre de Poissons d'Or défini à l'art. 7 ci-dessous.

Les résultats des matchs sont déterminés par tirage au sort effectué par une intelligence artificielle. Ce tirage fait l'objet d'une capture vidéo de l'écran et publié sur la page ou l'événement Facebook de l'Organisateur, et/ou sur son site Internet.

ARTICLE 5 — LE JOURNAL « LE STADE DES FÉLINS´

Comme toute grande compétition qui se respecte, la Cats Champion's League a son propre journal : *Le Stade des Félins*, publication virtuelle consacrée à l'actualité de la League.

On y trouve : des articles de presse relatifs aux coulisses de la ligue, les anecdotes des équipes, des déclarations déjantées, mais aussi **des offres exclusives, des bons de réduction et des cadeaux** — tous valables en boutique.

Le Stade des Félins est accessible à l'adresse : https://tellementchat.be/cats-champion-s-league/le-journal-du-stade.html. Sa consultation est libre et gratuite, sans inscription préalable.

ARTICLE 6 — LES CADEAUX BONUS

Des bonus de Poissons d'Or ou des cadeaux peuvent également être attribués tout au long de la compétition, indépendamment des pronostics. Les modalités pour tenter de les gagner seront communiquées sur la page de l'événement Facebook.

Des bons d'achat ou des bons cadeaux seront également accessibles à tous (participants ou non) via le journal fictif « Le Stade des félins », dont les numéros sont rassemblés sur cette page du site Internet de l'Organisateur : https://tellementchat.be/cats-champion-s-league/le-journal-du-stade.html. Pour en bénéficier, présenter une impression ou une capture d'écran du bon à la boutique suffit.

Les bons ne sont ni cumulables, ni remboursables, ni échangeables.

ARTICLE 7 — PRONOSTICS ET ATTRIBUTION DES « POISSONS D'OR »

Chaque bon pronostic rapporte un nombre de Poissons d'or défini ci-dessous.

Étape	Nombre de pronostic	Poissons d'Or
Inscription = 300 Poissons d'Or offerts d'emblée !		
Phase de groupes Poule A, B, C, D	8 pronostics	**50 par prognostic correct**
Quarts de finale	4 pronostics	**150 par prognostic correct**
Demi-finales	2 pronostics	**200 par prognostic correct**
Grande finale	1 pronostics	**500 par prognostic correct**
Inscription avant les quarts de finale avec participation à toutes les étapes par la suite : attribution de 100 Poissons d'Or supllémentaires !		
TOTAL MAXIMUM (hors bonus) : 2300		

Afin d'encourager une **participation régulière** tout en permettant à de nouveaux participants de rejoindre le jeu en cours de route, un **bonus de 100 Poissons d'Or** sera attribué aux participants inscrit au plus tard au début des quarts de finale et ayant participé à tous les pronostics.

ARTICLE 8— CONVERSION DES « POISSONS D'OR » EN RÉDUCTION

À l'issue de la compétition, **le total de Poissons d'Or accumulés par chaque participant est converti en un taux de réduction, applicable sur l'entièreté du ticket** de son prochain achat en boutique (une seule utilisation, non cumulable avec d'autres promotions en cours), **exception** faite :

- des sacs de croquettes de 11kg
- des chaussettes de la marque « La Tribu d'Oscar » vendues au profit des refuges, et sur lesquelles aucune promotion ni action n'est valable.

La conversion est calculée selon la logique suivante : 100 Poissons d'Or = 1% de réduction.
Les gains des participants seront compris entre 3% minimum et 23% maximum pour les pronostics.

Les « Poissons d'Or bonus », les bons d'achats et les cadeaux font l'objet de gains à part.

ARTICLE 9 — CALENDRIER DES MATCHS

Les « matches » se déroulent aux dates et heures mentionnées dans le tableau ci-dessous.
Les participants doivent avoir encodé leurs pronostics minimum 5 minutes avant l'heure de chaque « match ». Tout pronostic en retard ne sera pas pris en compte.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ce calendrier en cas de nécessité (voir art. 9).

PHASE DE GROUPES (16 équipes)	
Poule A et B (2 matchs, 2 gagnants par poule)	Date et heure : mercredi 15 juillet à 22h
Poule C et D (2 matchs, 2 gagnants par poule)	Date et heure : vendredi 17 juillet à 22h
QUARTS DE FINALE (8 équipes)	
Quart de finale 1	Date et heure : mercredi 22 juillet à 22h
Quart de finale 2	Date et heure : vendredi 24 juillet à 22h
Quart de finale 3	Date et heure : dimanche 26 juillet à 22h
Quart de finale 4	Date et heure : mercredi 29 juillet à 22h
DEMI-FINALES (4 équipes)	
Demi-finale 1	Date et heure : vendredi 31 juillet à 22h
Demi-finale 2	Date et heure : dimanche 2 août à 22h
GRANDE FINALE	
FINALE	Date et heure : samedi 8 août à 22h

ARTICLE 9 — OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

Honorer les gains
L'Organisateur s'engage à attribuer les Poissons d'Or et les éventuels cadeaux conformément au présent règlement.

Communiquer les résultats
Un récapitulatif des gains de chaque participant lui sera envoyé à l'adresse e-mail fournie lors de l'inscription, au plus tard le 30 août 2026.

Transparence des tirages
Chaque résultat de match (tirage au sort par IA) sera publié de façon visible et vérifiable sur l'événement Facebook et/ou le site Internet de l'Organisateur.

ARTICLE 10 — DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

Informations exactes
Les participants s'engagent à fournir des informations exactes lors de l'inscription. Toute fraude, tentative de manipulation ou inscription multiple entraîne la disqualification immédiate et définitive.

Publicité
Les participants autorisent l'Organisateur à utiliser leur prénom ou pseudonyme Facebook à des fins de communication liées au jeu (publication des gagnants), sans contrepartie financière.

Acceptation du règlement
La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. En cas de litige, la décision de Tellement Chat SRL est souveraine et sans appel.

RGPD
Les données personnelles des participants sont stockées dans les fichiers de Tellement Chat SRL et utilisées pour leur envoyer les gains, ainsi que des emails d'information dont ils pourront se désinscrire à tout moment. **Ces données ne sont ni cédées ni vendues à des tiers.** Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ses données sur simple demande adressée à : miaou [@] tellementchat.be.

ARTICLE 11 — MODIFICATION OU ANNULATION

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le calendrier du jeu, les règles de gain ou d'interrompre le jeu en cas de force majeure ou de circonstance indépendante de sa volonté (panne technique, cas de force majeure, etc.).

En cas d'annulation avant la fin de la compétition, les Poissons d'Or déjà accumulés par les participants à la date d'annulation leur sont maintenus et convertis selon le barème en vigueur.
Toute modification substantielle du règlement sera communiquée sur l'événement Facebook et/ou le site Internet de l'Organisateur

ARTICLE 12 — MODIFICATION OU ANNULATION

Le présent règlement est soumis au droit belge. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de l'Organisateur.

Le présent règlement est disponible en téléchargement sur le site Internet de l'Organisateur.

Bonne chance à toutes et tous.
🐾 Et que le meilleur chat gagne ! 🐾